

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉES

*Journées de deuil
internationales*

Index AI : MDE 15/062/02

Samedi 27 et dimanche 28 avril, des membres d'Amnesty International du monde entier exprimeront leur solidarité avec les personnes vivant en Israël et dans les Territoires occupés en s'associant au deuil des victimes d'atteintes aux droits humains perpétrées dans la région depuis le début de la deuxième Intifada. Ils militeront en faveur de la justice et du respect des droits humains.

L'organisation de défense des droits humains a déclaré les 27 et 28 avril Journées de deuil internationales. À l'occasion de ces journées, la secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan, effectuera sa première visite en Israël et dans les Territoires occupés, où elle rencontrera des victimes israéliennes et palestiniennes et leurs familles, des défenseurs des droits humains et des membres d'organisations non gouvernementales. La délégation d'Amnesty International sera également composée de la chercheuse de l'organisation sur

Israël, les Territoires occupés et la Palestine, Elizabeth Hodgkin ; d'un conseiller militaire indépendant, David Holley ; du directeur de la section norvégienne de l'organisation, Petter Eide ; et d'un responsable au sein de l'organisation des relations avec la presse, Kamal Samari.

Au même moment, des milliers de personnes dans plus de 20 pays s'associeront à ces Journées de deuil internationales. Diverses activités sont prévues pour marquer l'événement : des manifestations silencieuses avec des drapeaux noirs dans six villes du Maroc, et une publicité diffusée à la télévision nationale ; une marche des drapeaux noirs organisée dans le centre de Bern, en Suisse ; des veillées autour d'une bougie allumée et des rassemblements de rue aux États-Unis ; des activités visant à une prise de conscience au Sénégal ; et une marche avec des bougies et des drapeaux noirs au Yémen.

« Il est temps d'arrêter la politique qui consiste à mettre en jeu les vies et les souffrances des gens », a déclaré Irene Khan. « La communauté internationale doit

agir maintenant pour mettre un terme aux atteintes aux droits humains commises contre des civils palestiniens et israéliens. Toute solution à cette crise doit nécessairement avoir comme enjeu central les droits humains. »

Contexte

Amnesty International estime que le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada en septembre 2000 s'élève à 1 200 adultes et 260 enfants du côté palestinien, et 260 adultes (y compris les victimes étrangères civiles) et 52 enfants du côté israélien.

Actions « Drapeau noir »

En 1956, après qu'un couvre-feu eut été imposé à Kafr Qassem, un village situé en Israël, des soldats israéliens ont tué 47 personnes, dont 15 femmes et 11 enfants. Ceux-ci revenaient tardivement au village après leur journée de travail, sans savoir qu'un couvre-feu avait été décrété. Dans le procès qui s'est ensuivi, la Cour suprême a statué qu'un soldat a le droit et le devoir de refuser « un ordre manifestement illégal, au dessus duquel flotte le drapeau noir de l'illégalité ».

Dans le contexte de la réaction d'Amnesty International à la crise, le drapeau noir symbolise :

- le deuil et la solidarité vis-à-vis des victimes des deux camps,
- la responsabilité incombant à chaque personne de s'opposer à des actes qui constituent une violation des droits humains et du droit international humanitaire, qu'ils soient commis au nom de la sécurité ou au nom de la liberté.

Allumez une bougie virtuelle

Participez à l'action d'Amnesty International en allumant une bougie virtuelle en signe de solidarité avec les victimes des deux camps. Ces bougies virtuelles seront envoyées aux organisations non gouvernementales israéliennes et palestiniennes qui œuvrent pour le respect des droits humains en Israël et dans les Territoires occupés, pour exprimer notre soutien et notre solidarité à leur action.

http://www.web.amnesty.org/web/web.nsf/pages/IOT_mourning

**** Pour organiser une interview avec les délégués d'Amnesty International en mission en Israël et dans les Territoires occupés, veuillez contacter Kamal Samari (+ 44**

7778 472 126)_

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : www.amnesty.org